

PARIS : Marlène SCHIAPPA mobilisée pour défendre la laïcité dans les territoires

Le préfet Pierre Besnard a remis ce jour à la ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, Marlène Schiappa, un rapport sur la mise en place et l'animation d'un réseau de référents laïcité dans les territoires.



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La laïcité est un principe fondamental de la République, qui permet aux citoyens de partager un même espace et de garantir leurs libertés. Parce qu'elle est aujourd'hui l'objet de nombreuses atteintes, le Gouvernement en renforce l'application. C'est le sens du projet de loi visant à conforter le respect des principes de la République, porté par

Gérald Darmanin et Marlène Schiappa. A l'initiative de la ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, celui-ci prévoit la mise en place de référents laïcité dans chaque service public et la formation obligatoire de l'ensemble des agents publics au principe de laïcité.

Le rapport formule des recommandations appelant une mise en œuvre rapide et concrète de ces mesures et, notamment, la désignation dans chaque département d'un référent laïcité au sein de la préfecture – véritable interlocuteur des acteurs locaux, en charge de la formation des agents de terrain et de la mise en œuvre d'un dispositif de signalement interne ; le renforcement de la formation à la laïcité de ces référents territoriaux, comme de leurs adjoints ; la désignation d'un référent laïcité de proximité auprès de chaque centre hospitalier, de chaque délégation départementale de l'ARS et des EPCI de plus de 20 000 habitants, afin de piloter l'effort de formation et de traiter les atteintes au principe de laïcité.

Sans attendre l'adoption du projet de loi en cours d'examen par le Parlement, les principales recommandations du rapport Besnard font l'objet d'une mise en œuvre au sein des administrations de l'Etat en relation avec les ministres concernés.

« La mobilisation, au plus près du terrain, est essentielle pour faire vivre la laïcité dans nos territoires et prévenir les atteintes aux principes républicains. Je veux que l'ensemble des agents soient formés au principe de laïcité d'ici 3 ans », déclare la ministre.